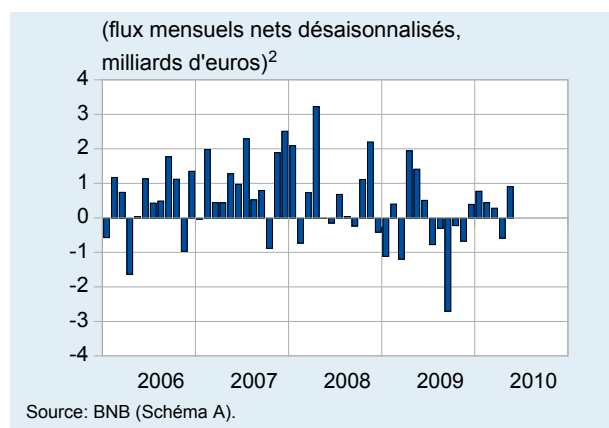
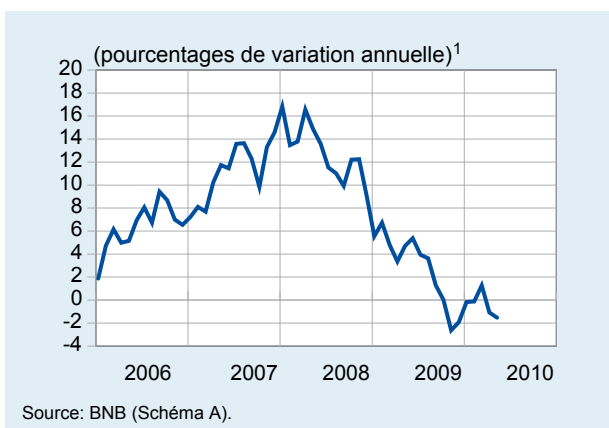


Liens: [observatoire du crédit](#)

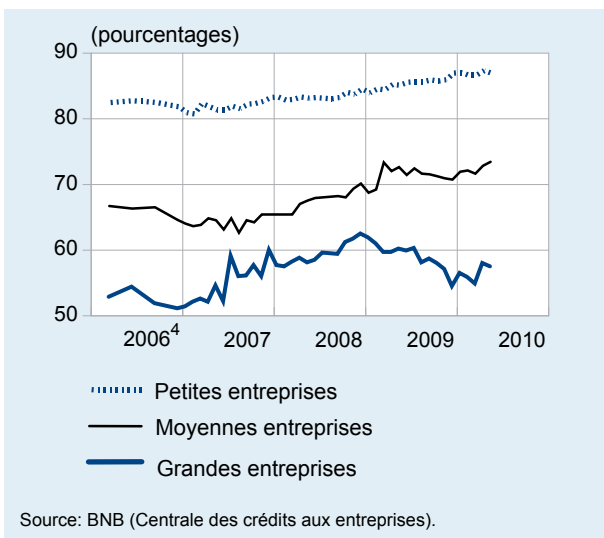
Mai 2010

**CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES**

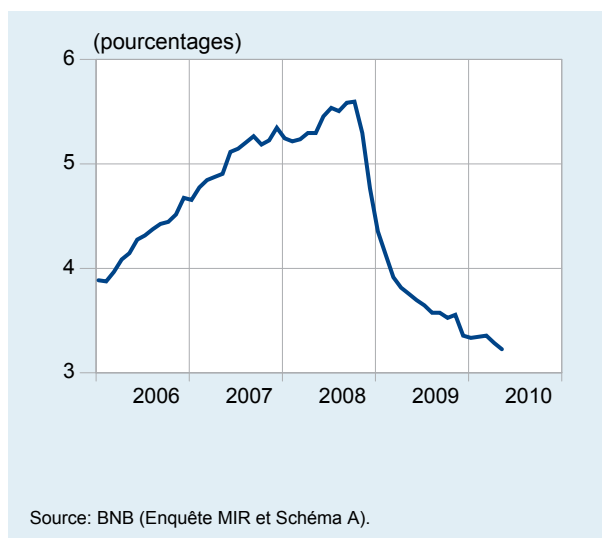


Après une baisse enregistrée en avril, les flux nets désaisonnalisés d'octroi de crédit sont redevenus positifs en mai 2010, et ceci à hauteur de 0,9 milliard d'euros. Le pourcentage de croissance annuelle est néanmoins demeuré négatif et s'est établi à -1,7 p.c. Ce pourcentage prolonge la tendance à la baisse enregistrée au mois précédent. En mai 2010, le taux d'utilisation des crédits autorisés s'est légèrement tassé pour les petites et les grandes entreprises, tandis qu'il poursuivait sa hausse pour les entreprises de taille moyenne : ce ratio était de 87,0 p.c. pour les petites entreprises (contre 87,4 p.c. en avril), 73,3 p.c. pour les entreprises de taille moyenne (contre 72,7 p.c.) et 57,3 p.c. pour les grandes entreprises (contre 57,8 p.c.). Le taux d'intérêt pondéré sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est chiffré à 3,21 p.c. à la fin de mai, un pourcentage inférieur de 6 points de base par rapport à celui d'avril (3,27 p.c.).

**DEGRÉ D'UTILISATION DES CRÉDITS AUTORISÉS<sup>3</sup>**



**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS<sup>5</sup>**



1. Calculé comme le rapport des flux cumulés des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente.
2. Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
3. Rapport entre les montants des crédits effectivement utilisés par les entreprises et les montants des crédits ou des lignes de crédits autorisés. Sont considérées comme petites les entreprises qui ont déposé leurs comptes annuels sous le schéma abrégé. Celles qui ont remis le schéma complet sont considérées comme grandes ou moyennes selon que leur chiffre d'affaires a été supérieur ou non à 37,2 millions d'euros au cours de deux années consécutives.
4. Données disponibles uniquement sur une base trimestrielle en 2006.
5. Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges sur les nouveaux crédits aux entreprises. Les taux sont issus de l'enquête MIR tandis que la pondération, suivant la méthodologie mise au point par la BCE, est basée sur les encours respectifs des différents types de crédits, disponibles via le schéma A.